

Quelle baisse d'impôt pour les Vauclusiens?

Suite à la baisse du barème de l'impôt sur le revenu votée dans la loi de finances pour 2020, 17 millions de foyers fiscaux français sont concernés par cette décision du gouvernement. Par ailleurs, avec la mise en place du prélèvement à la source, cette baisse est applicable dès janvier, alors qu'elle ne l'aurait été qu'en 2021 avec l'ancien système.

En Vaucluse, **130 000 foyers sur les 140 000 imposables** du département vont bénéficier de cette baisse estimée en moyenne pour ces derniers à **299€** par ménages.